

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES

Séance plénière du 28 mai 2008 - 9 h 30

« Egalité entre hommes et femmes, droits familiaux et conjugaux : le contexte sociologique »

Document N°8 bis

<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

Opinions sur l'activité féminine et le partage des tâches domestiques :
exploitations de l'enquête « Aspirations » du CREDOC

(2) Analyses complémentaires à partir du rapport du CREDOC

Secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites

Opinions des Français sur la famille, le mariage, l'activité féminine et le partage des tâches domestiques

Exploitations de l'enquête « Aspirations » du CREDOC

Analyses complémentaires

Secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites

Introduction

Le système d'enquêtes du CREDOC sur les « *Conditions de Vie et les Aspirations des Français* » propose depuis 1979 une vue d'ensemble des opinions et des attitudes de nos concitoyens. C'est pourquoi le COR a demandé au CREDOC une exploitation détaillée de cinq questions relatives à la famille et le travail féminin :

1. Pour quelle raison principale un couple se marie-t-il le plus souvent ?
2. L'opinion sur le travail féminin.
3. Le comportement souhaitable des parents de jeunes enfants qui travaillent
4. Le partage des tâches au sein du couple.
5. Les solidarités familiales.

Les principaux résultats de ces exploitations détaillées sont présentés dans la note de synthèse que le CREDOC a rédigée (**document n°8**)¹. En complément de cette note de synthèse, la première partie de ce document présente les principales conclusions d'**analyses « Age – Période – Cohorte »** réalisées par le CREDOC pour le COR. Ces dernières portent sur les deux premières questions (seules ces questions se prêtent bien à ce type d'analyse, car elles ont été posées pendant plus de vingt ans). Quelques indications sont données en outre que la question n°3.

L'annexe de ce document présente les résultats de la question n°4 sur le partage des tâches, selon le sexe et la catégorie (âge, diplôme, nombre d'enfants).

Par ailleurs le COR a demandé au CREDOC d'insérer une **question supplémentaire lors de la vague de début 2007** de l'enquête sur « *les Conditions de vie et les Aspirations des Français* ». L'objet de cette question est de cerner dans quelle mesure les cotisants actuels comptent sur des droits dérivés plutôt que sur des droits propres pour disposer d'un niveau de revenu satisfaisant lors de leur vieillesse. Les résultats de cette question sont présentés dans la deuxième partie de ce document.

¹ Le CREDOC a réalisé une série de tableaux et graphiques détaillés, qui n'ont pas été reproduits ici pour des raisons de compacité. Ces tableaux et graphiques sont disponibles sur simple demande auprès du Secrétariat général du COR.

1. Analyses « Age – Période – Cohorte »

Les mœurs ont nettement évolué depuis trente ans. Peut-on dire que les mentalités de chacun ont évolué ? Ou bien cette évolution est-elle liée au renouvellement des générations, les jeunes générations adoptant des positions « modernes » tandis que les anciennes générations camperaient sur des positions « traditionnelles » ? Et, dans ce cas, constate-t-on que les jeunes générations sont encore plus modernes que la génération du « baby-boom » qui, déjà, était nettement plus moderne que ses aînés ?

Les analyses « Age – Période – Cohorte » s'efforcent d'y répondre en décomposant l'évolution des opinions selon trois effets :

- un effet propre de l'âge, ou de la position dans le cycle de vie, qui se perpétue de générations en générations ;
- un effet lié à la période, ou à la conjoncture, qui joue sur toutes les générations présentes à une date donnée ;
- un effet de cohorte, ou de génération, qui est spécifique aux membres d'une même génération et qui se maintient tout au long de leur vie.

Une méthode pour essayer de séparer ces trois effets consiste à réaliser des graphiques « Age – Période – Cohorte », où chaque courbe représente une génération que l'on suit dans le temps. Une méthode alternative consisterait à utiliser des techniques économétriques.

Un graphique « Age – Période – Cohorte » (voir graphique 1) représente la variable étudiée (en ordonnée) en fonction de l'âge (en abscisse). Chaque courbe représente une génération, qui vieillit au cours du temps. Par exemple, la génération rassemblant les personnes nées entre 1928 et 1937 était âgée de 41 à 50 ans en 1979², lorsqu'elle a été observée pour la première fois dans la série d'enquêtes « Aspirations ». Cette génération a ensuite été observée successivement en 1984, 1989, 1994, 1999, puis enfin en 2004 où elle était âgée de 66 à 75 ans³. D'où les six points successifs sur le graphique⁴.

Les générations les plus jeunes, ou les plus anciennes, ne sont observées que sur une partie de la période. Notons que les points correspondants aux âges extrêmes (moins de 25 ans, ou plus de 80 ans) sont peu fiables, car on n'observe qu'une fraction de la génération, d'où un échantillon insuffisant et des risques de biais.

Le graphique 1 présente la forme théorique que devrait prendre le graphique dans les trois cas polaires. Dans le graphique 1a, seul joue l'effet de l'âge : la variable étudiée diminue avec l'âge, quelle que soit l'époque ou la génération. Dans le graphique 1b, seul joue l'effet de la période : toutes les générations évoluent de concert au cours du temps, aucune différence liée à l'âge ou la génération n'étant relevée. Dans le graphique 1c, seul joue l'effet de génération : la valeur de la variable progresse au fil des générations, chaque génération conservant la même valeur au cours du temps.

Un des objectifs visés par les analyses « Age – Période – Cohorte » est de mieux projeter l'évolution future du phénomène étudié. Par exemple, dans le graphique 1d, où l'évolution ne relève que d'effets générations, on s'attend à ce que la valeur moyenne de la variable cesse de progresser d'ici quelques décennies, une fois les anciennes générations éteintes, puisque les jeunes générations ne se distinguent pas des générations du « baby-boom ».

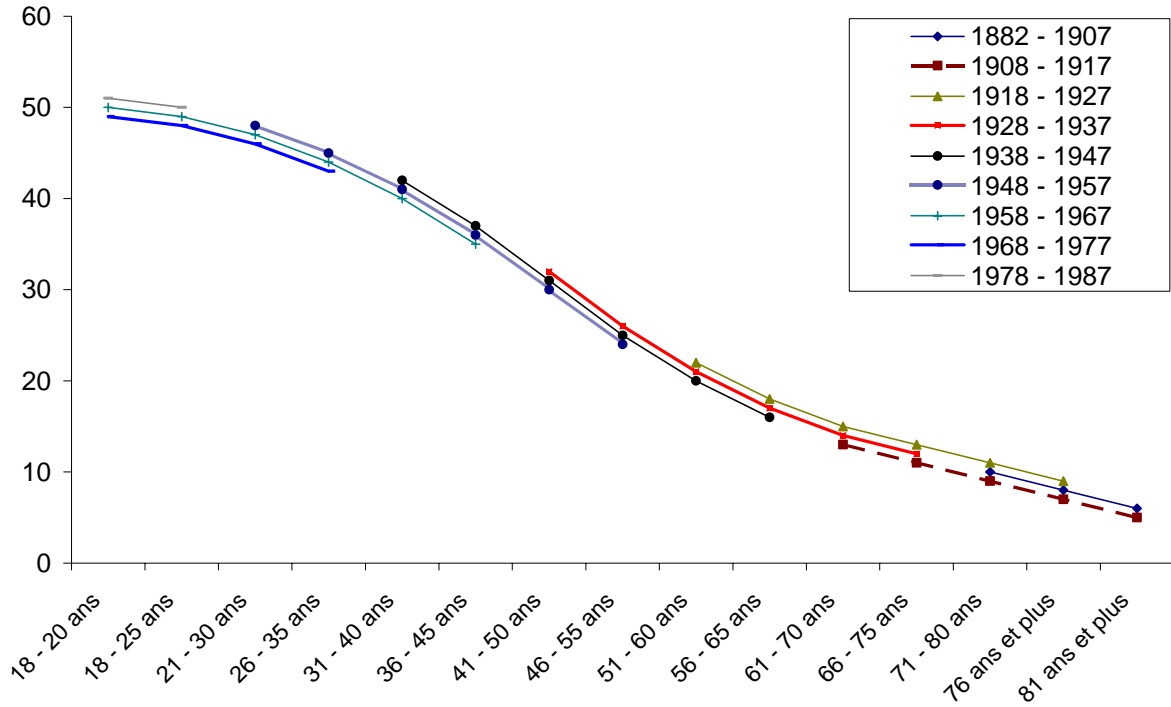
² Puisque les enquêtes « Aspirations » ont lieu en début d'année, il s'agit de l'âge au 1^{er} janvier, soit par exemple 50 ans au 1^{er} janvier 1979 pour la génération née en 1928 (calculé suivant la formule 1979-1928-1).

³ Pour avoir un échantillon suffisant, le CREDOC a regroupé les enquêtes sur cinq années consécutives. Le point 2004 correspond en fait à la compilation des cinq enquêtes réalisées de 2002 à 2006. Il en va de même pour les points antérieurs 1984, 1989, 1994, et 1999. Le point 1979 correspond aux trois enquêtes 1979, 1980 et 1981.

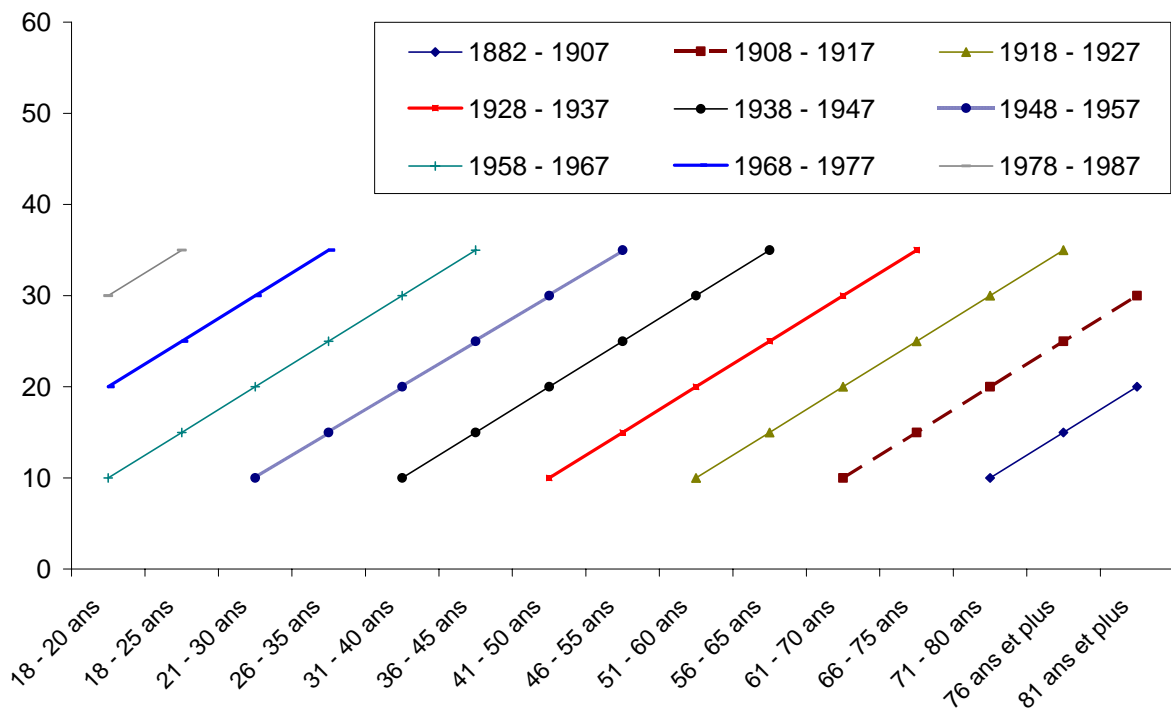
⁴ La question sur le mariage n'ayant été posée qu'à partir de 1985, les graphiques ne comportent que cinq points au lieu de six, le premier point correspondant aux deux années 1985-1986.

Graphique 1 – exemples théoriques d'analyses « Age – Période – Cohorte »

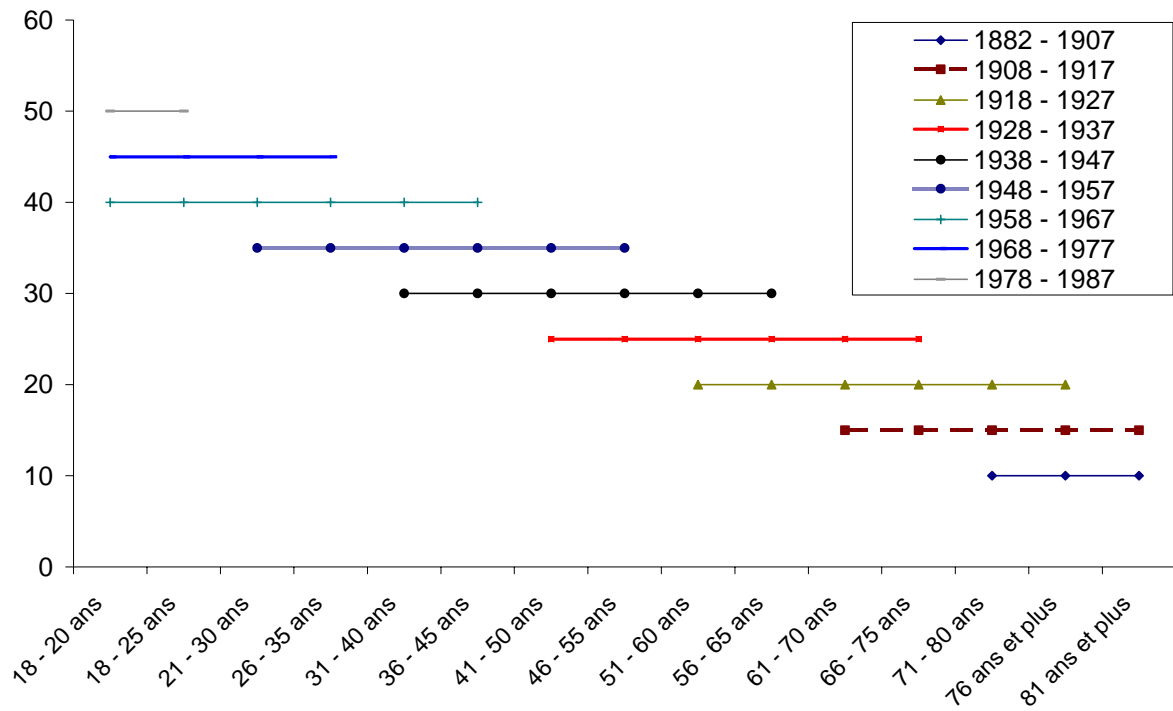
a) effet âge pur



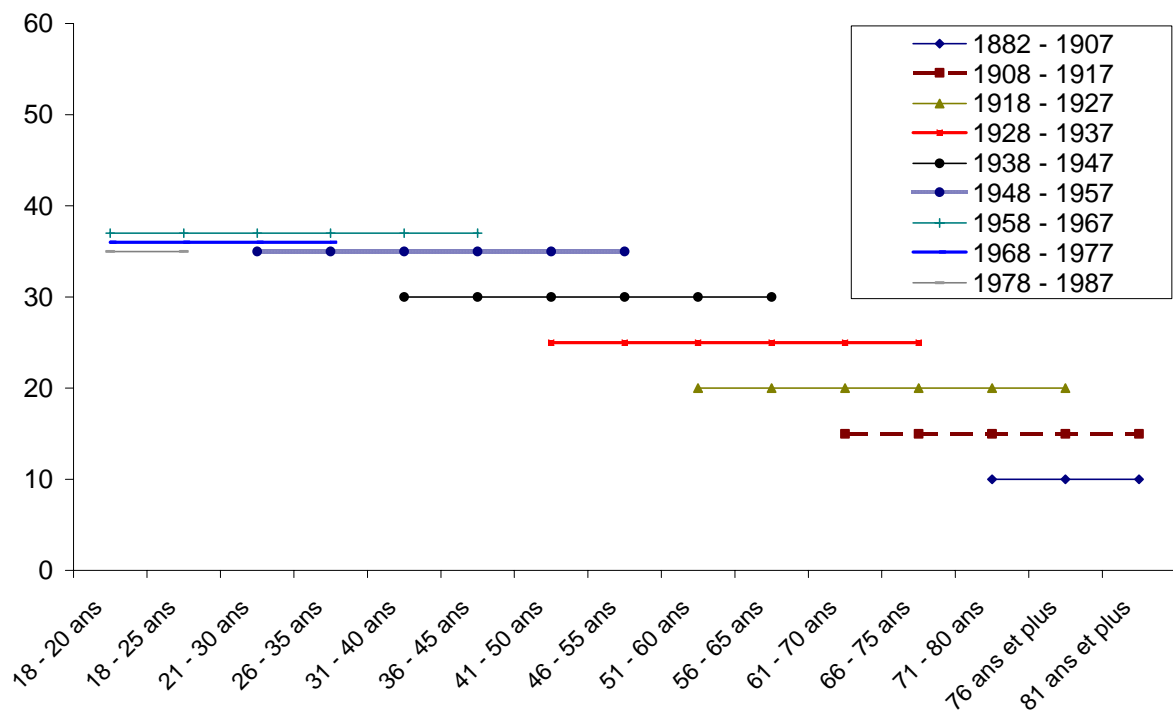
b) effet période pure



c) effet cohorte pur



d) effet période s'interrompant pour les jeunes générations



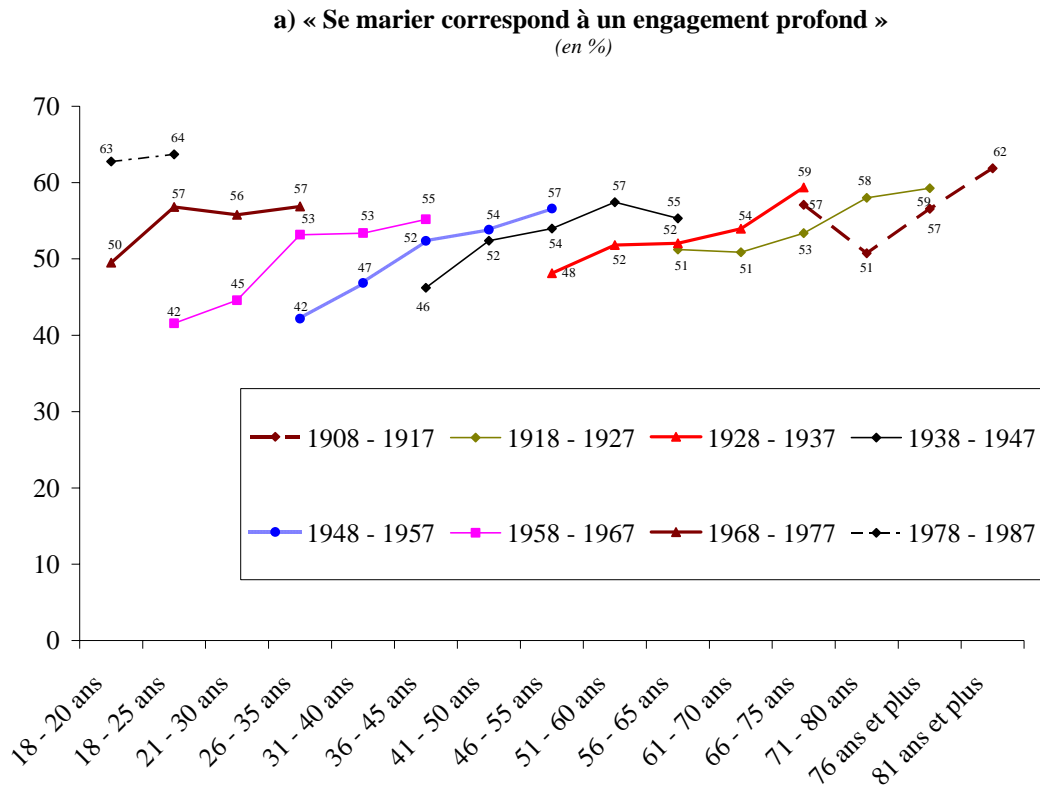
Nous analysons maintenant les résultats de deux questions de l'enquête « Aspirations » à la lumière de ces exemples théoriques. Le CREDOC a décomposé à notre demande les analyses par sexe et niveau de diplôme mais, sauf mention contraire, on retrouve au sein de chaque sous-population les mêmes tendances que dans l'ensemble de la population.

Pour la question sur le sens du mariage (graphique 2), l'opinion majoritaire selon laquelle « *le mariage est un engagement profond* » progresse au cours du temps dans chaque cohorte (graphique 2a). Il existe donc un effet période. A cet effet période semble s'ajoutent des effets de génération. Les anciennes générations adhéraient davantage à cette idée que les générations du « baby-boom » (1948 à 1967). Mais cette opinion semble revenir en force parmi les jeunes générations. A âge égal, chaque nouvelle génération pense plus souvent que le mariage correspond à un engagement profond.

L'analyse des opinions alternatives proposées dans cette question (graphiques 2b et 2c) suggère que les générations du « baby-boom » ont davantage ressenti le mariage comme lié aux enfants, à la famille ou aux aspects pratiques, surtout en début de période (à la fin des années 70 ou au début des années 80). Une interprétation possible serait que les jeunes gens se seraient parfois mariés, à cette époque, pour se plier à des contraintes familiales ou matérielles plutôt que par conviction profonde. Mais aujourd'hui, la « pression » sur les jeunes couples pour se marier serait plus faible, tant le fait de vivre en couple et d'avoir des enfants sans se marier est devenu courant. Ainsi, pour les jeunes générations, le mariage serait devenu une libre option, qui correspondrait à un véritable engagement pour ceux qui la choisissent.

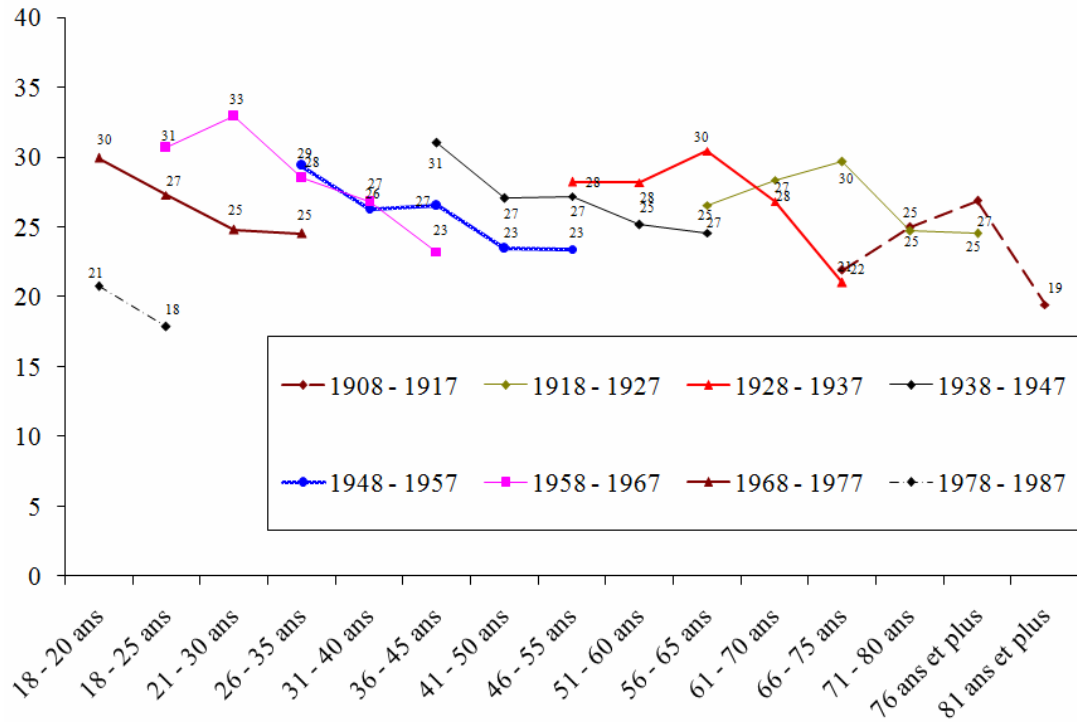
Graphique 2 – question sur le mariage

Pour quelle raison principale, à votre avis, un couple se marie-t-il le plus souvent ?



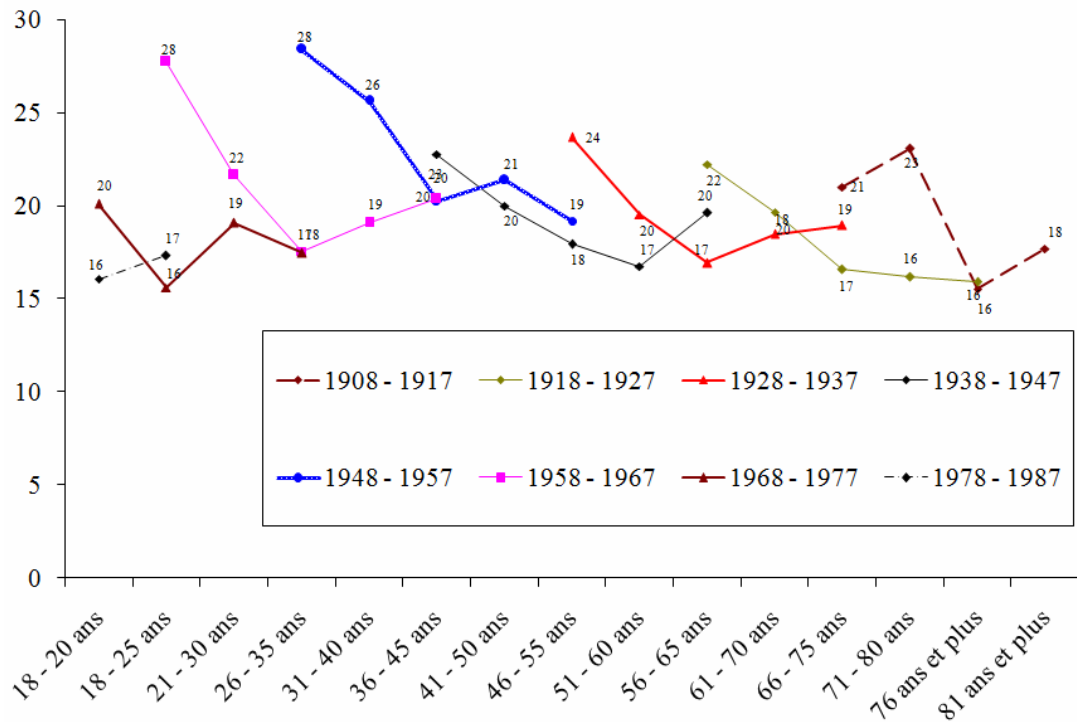
Origine : Graphique n°04 du rapport du CREDOC

b) « C'est l'intérêt de l'enfant »
(en %)



Origine : Graphique n°13 du rapport du CREDOC

c) Somme des deux modalités :
« C'est plus facile de vivre ensemble » et « La pression des familles va dans ce sens »
(en %)



Origine : Graphiques n°22 et 26 du rapport du CREDOC

Champ : Ensemble de la population

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Pour la question sur le travail féminin (graphique 3), l'évolution de l'opinion en faveur du libre choix relève à la fois d'un effet de génération et d'un effet de période, tous deux très marqués (graphique 3a) :

- Une très nette translation des courbes témoigne d'un **effet de génération**. En effet, à âge égal, la génération la plus jeune déclare toujours plus fréquemment que la précédente que « *les femmes sont libres de travailler quand elles le désirent* ».
- Une **progression de cette opinion dans toutes les générations au fil du temps**. Cela signifie que, malgré le vieillissement des personnes interrogées, le « modernisme » s'est diffusé au cours du temps. La diffusion de cette opinion apparaît comme une lame de fond, touchant peu à peu l'ensemble du corps social.

Les deux effets de génération et de période évoluent en sens inverse pour les autres modalités proposées dans cette question. En particulier, l'opinion extrême selon laquelle les femmes ne « *devraient jamais travailler* », déjà peu répandue parmi les anciennes générations (moins de 10 %), s'est nettement réduite au fil des générations, au point qu'elle n'a quasiment plus d'adeptes parmi les jeunes générations (graphique 3c).

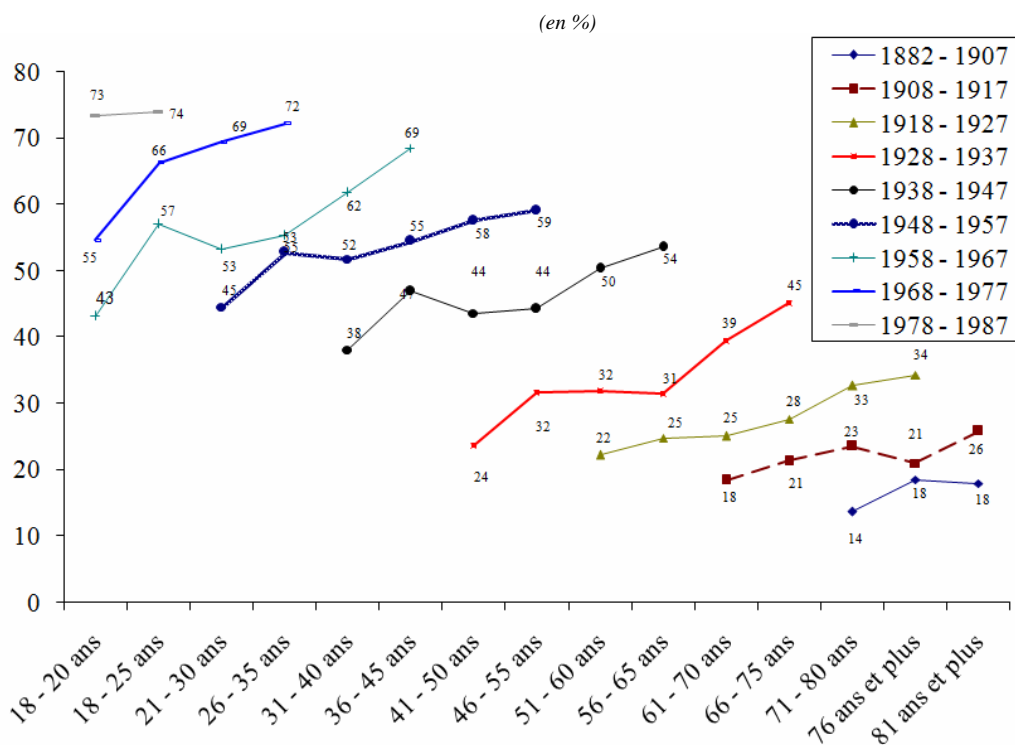
Un seul bémol à ce constat concerne les diplômés du supérieur. Certes, l'adhésion au libre choix progresse avec le niveau de diplôme (graphique 4). Mais, pour les diplômés du supérieur, elle a cessé de progresser au fil des générations : pour les jeunes générations, elle se stabilise à un niveau élevé, voisin de 80 % (graphique 3b). L'opinion selon laquelle « *les femmes ne devraient jamais travailler lorsqu'elles ont des enfants en bas âge* » se maintient au fil des générations, à environ 10 % des diplômés du supérieur. Notons toutefois que les diplômés du supérieurs représentent une fraction croissante des membres de leur génération, ce qui pourrait entraîner un rapprochement progressif entre les positions des diplômés du supérieur et celles de l'ensemble de leur génération.

La question sur le comportement souhaitable des parents de jeunes enfants n'a été posée que 6 fois de 1993 à 2006, de sorte que le nombre de points et la taille de l'échantillon sont insuffisants pour mener une véritable analyse « Age – Période – Cohorte ». Les résultats produits par le CREDOC suggèrent néanmoins que l'évolution globale des réponses au cours du temps relève à la fois d'effets de périodes et de générations, les opinions progressant au cours du temps pour chaque génération, ainsi que d'une génération à la suivante au même âge, dans le sens suivant :

- moindre adhésion aux interruptions d'activité d'un des parents ;
- adhésion stable à la réduction d'activité d'un des parents ;
- plus grande adhésion à une réduction conjointe du temps de travail des deux parents ;
- celui qui devrait cesser ou réduire son activité serait celui qui a le plus bas salaire, plutôt que la mère.

Graphique 3 - Opinion sur le travail des femmes

a) « Elles devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent »

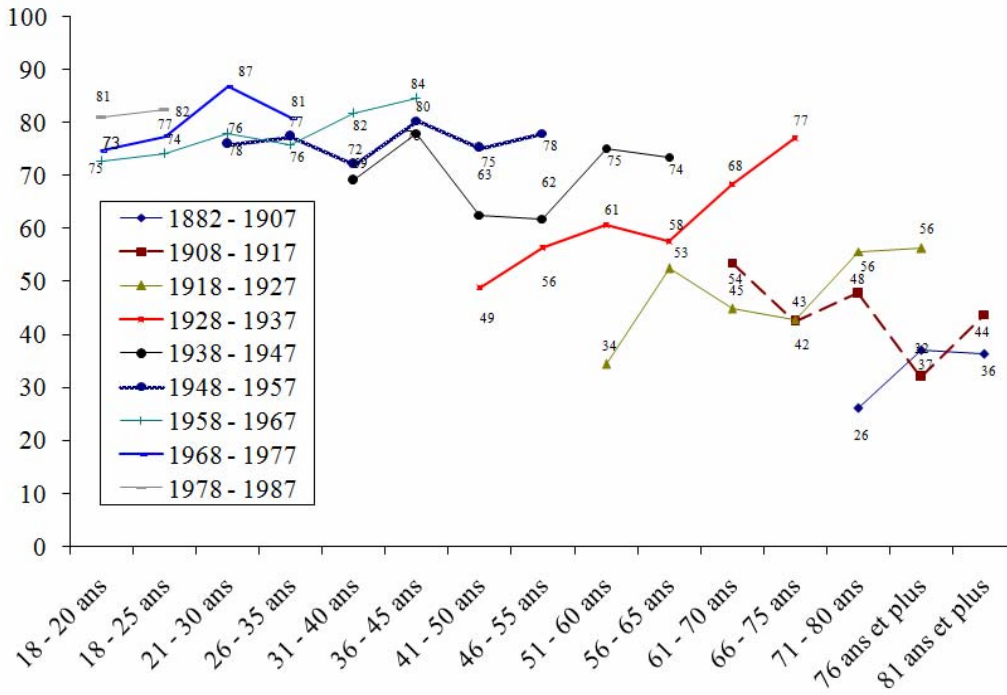


Champ : Ensemble de la population

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

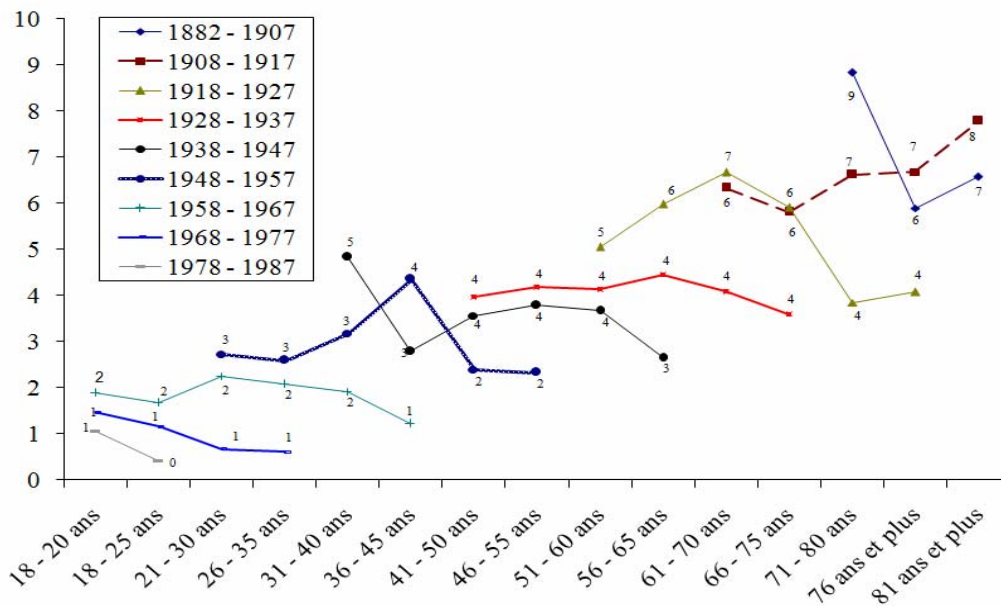
Origine : Graphique n°41 du rapport du CREDOC

b) « Elles devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent »
(opinions des diplômés du supérieur)
 (en %)



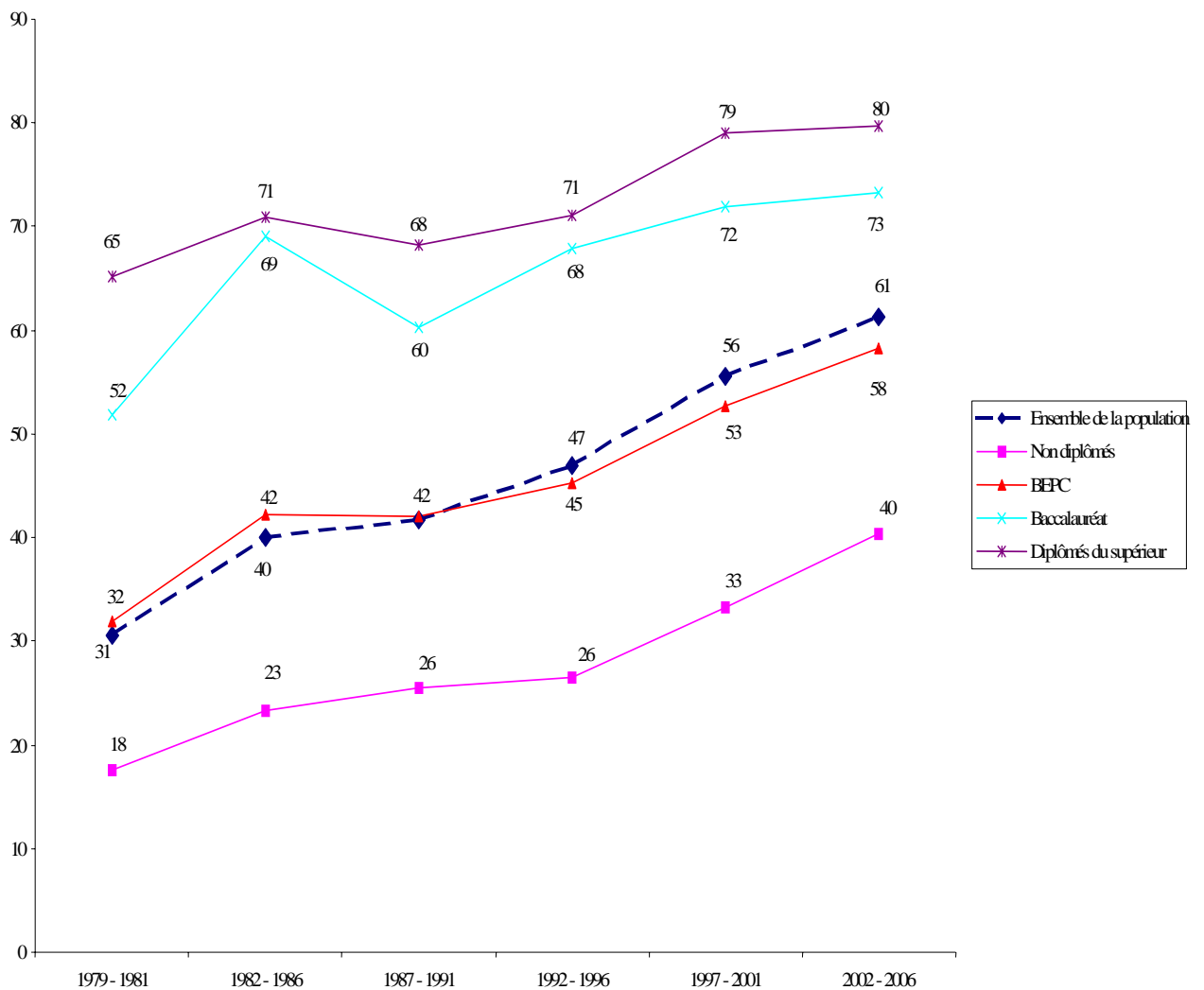
Champ : Diplômés du supérieur
 Origine : Graphique n°46 du rapport du CREDOC

c) « Elles ne devraient jamais travailler »
 (en %)



Champ : Ensemble de la population
 Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »
 Origine : Graphique n°70 du rapport du CREDOC

Graphique 4
Opinion sur le travail des femmes : « Elles devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent »
(en %)



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

2. Question supplémentaire sur les droits dérivés

Au moment de la retraite, les ressources d'une femme (ou d'un homme) proviennent soit de son activité professionnelle antérieure et des droits propres individuels que cette activité a engendrée (y compris droits familiaux), soit de ressources en provenance d'un conjoint : si la personne vit en couple, il s'agit généralement de la retraite de ce conjoint ; si la personne est veuve, il s'agit de pensions de réversion ; et si la personne est divorcée, il peut s'agir d'une prestation compensatoire. Dans quelle mesure les femmes des générations actuelles de cotisants comptent-elles toujours sur un conjoint pour disposer d'un niveau de revenu satisfaisant lors de leur vieillesse ?

Afin d'éclairer cette question, le Conseil d'Orientation des Retraites a inséré une question supplémentaire dans l'enquête du CREDOC sur « *les Conditions de vie et les Aspirations des Français* » (vague de début 2007). Cette question n'a été posée qu'aux personnes de moins de 65 ans non retraitées. En voici le libellé exact :

« *A l'âge de la retraite, pensez-vous que vos ressources proviendront :*

- *Essentiellement de votre pension de retraite (issue de votre activité professionnelle) ?*
- *Surtout de votre pension de retraite, mais aussi des revenus d'un conjoint (partage de sa pension de retraite, pension de réversion, pension alimentaire, autre ...) ?*
- *Un peu de votre pension de retraite, mais surtout des revenus d'un conjoint ?*
- *Essentiellement des revenus d'un conjoint ? »*

Il a été donné comme instruction aux enquêteurs de préciser, lorsque c'était nécessaire, les points suivants :

- *Pension de retraite : pension issue de votre activité professionnelle personnelle*
- *Revenus provenant d'un conjoint : partage de sa pension de retraite (ou de son salaire ou d'autres revenus d'activité) si ce conjoint est vivant ; pension de réversion s'il est décédé ; pension alimentaire ou indemnité compensatoire suite à un divorce*
- *Conjoint : le conjoint actuel, un ancien conjoint (ex ou décédé), ou bien un futur conjoint*

Parmi les personnes de moins de 65 ans non retraitées⁵, 51 % pensent qu'à l'âge de la retraite, leurs ressources proviendront « essentiellement » de leur pension de retraite (la proportion est de 60% chez les hommes, alors qu'elle n'est que de 43% chez les femmes) ; 27% estiment que ces ressources seront issues également des revenus d'un conjoint. Au total, 78% des moins de 65 ans pensent donc que leurs ressources proviendront principalement de leurs propres revenus.

En revanche, 17% pensent qu'elles viendront plutôt de leur conjoint (Tableau 1). **Chez les femmes, la part de celles qui anticipent que leurs ressources à l'âge de la retraite proviendront principalement des revenus de leur conjoint s'élève à 27%**, tandis que chez les hommes, la proportion tombe à 6%.

Tableau 1 – Résultats globaux
A l'âge de la retraite, pensez-vous que vos ressources proviendront...

(en %)

	Hom me	Femm e	Ensemble
<i>Essentiellement de votre pension de retraite (issue de votre activité professionnelle) ?</i>	60	43	51
<i>Surtout de votre pension de retraite, mais aussi des revenus d'un conjoint (partage de sa pension de retraite, pension de réversion, pension alimentaire...) ?</i>	27	26	27
<i>Un peu de votre pension de retraite, mais surtout des revenus d'un conjoint ?</i>	6	20	13
<i>Essentiellement des revenus d'un conjoint ?</i>	0	7	4
Ne sait pas.....	6	4	5
Total	100	100	100

Champ : personnes de moins de 65 ans non-retraitées

Source : enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », CREDOC, début 2007

⁵ Soit 1 460 personnes dans l'échantillon de l'enquête « Aspirations » 2007.

La proportion de femmes anticipant que leurs ressources à l'âge de la retraite proviendront principalement (c'est-à-dire « surtout » ou « essentiellement ») d'un conjoint dépend avant tout de leur situation familiale : elle s'élève à 42 % pour les femmes mariées, contre seulement 6 % des femmes divorcées ou séparées (tableau 2). Ces dernières déclarent même pour la plupart qu'elles comptent « essentiellement » sur leur propre pension. Il est intéressant de noter que les personnes ayant vécu un divorce comptent davantage sur elles-mêmes que les célibataires ne vivant pas en couple.

Cette proportion est aussi relativement élevée (40 %) pour les femmes inactives. Cette proportion demeure néanmoins inférieure à 50 %. Elle est d'ailleurs inférieure à celle des femmes mariées (rappelons que beaucoup de femmes inactives vivent en couple non marié ou dans des familles monoparentales). La majorité des femmes inactives comptent principalement sur leur propre retraite, sans doute parce qu'elles anticipent que leur période d'inactivité ne sera qu'une interruption dans leur vie professionnelle. A l'opposé, la proportion des femmes déclarant compter « essentiellement sur les revenus d'un conjoint » est particulièrement élevée parmi les femmes inactives (20 %, contre 4 % pour les femmes actives). Ainsi, sachant que les femmes inactives représentent environ une femme sur cinq en âge de travailler, il apparaît que 4 % de l'ensemble des femmes en âge de travailler restent au foyer et s'attendent à dépendre entièrement de leur conjoint au moment de la retraite.

La proportion de femmes qui anticipent que leurs ressources à l'âge de la retraite proviendront principalement d'un conjoint est plus élevée pour les femmes peu diplômées et pour celles dont le revenu du ménage est élevé (vraisemblablement grâce à la rémunération du mari).

Un résultat moins évident est que cette proportion ne dépend pas significativement de l'âge de la femme. Il y aurait donc, semble-t-il, une certaine permanence des anticipations d'une génération à l'autre, du moins parmi les générations d'actifs.

Tableau 2 – Résultats pour les femmes
A l'âge de la retraite, pensez-vous que vos ressources proviendront...

(en %)

		... principalement ou essentiellement de votre pension de retraite	... principalement ou essentiellement des revenus d'un conjoint	Total (y c. nsp)
Age	. 18 - 24 ans.....	73	(19)	100
	. 25 - 39 ans.....	66	28	100
	. 40 - 64 ans.....	70	28	100
Statut matrimonial	. Célibataire.....	81	(11)	100
	. Marié.....	55	42	100
	. Concubinage	69	26	100
	. Séparé, divorcé.....	91	(6)	100
	. Veuf	(80)	(15)	100
Diplôme	. Aucun, Cep	60	35	100
	. Bepc	67	30	100
	. Bac	70	23	100
	. Diplôme du supérieur.....	75	22	100
Profession catégorie sociale	. Indépendant.....	(54)	(38)	100
	. Cadre sup. et Prof. Intermédiaire. ...	81	16	100
	. Employé.....	67	29	100
	. Ouvrier.....	78	(19)	100
	. Reste au foyer	56	40	100
	. Etudiant.....	67	(22)	100
Revenu mensuel du foyer	. Inférieurs à 1 500 €.....	74	22	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €.....	72	26	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €.....	69	30	100
	. Supérieurs à 3 100 €.....	64	33	100
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants	63	32	100
	. De 2 000 à 20 000 habitants.....	73	23	100
	. De 20 000 à 100 000 habitants.....	67	(25)	100
	. Plus de 100 000 habitants.....	69	30	100
	. Paris et agglo.....	76	(19)	100
Ensemble		69	27	100

Champ : femmes de moins de 65 ans non-retraitées

Source : enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », CREDOC, début 2007

Les chiffres entre parenthèses reposent sur des effectifs faibles (n < 30), ils sont à considérer avec précaution

ANNEXE

Proportion de personnes répondant qu'elles sont plutôt d'accord avec l'affirmation

*« Il est normal que les mères assurent l'essentiel
des tâches domestiques, de soins et d'éducation des enfants »*

(en %)

	Homme	Femme
Age		
moins de 25 ans	34	38
25 - 39 ans	34	34
40 - 59 ans	46	32
60 - 69 ans	52	52
70 ans et plus	71	55
Niveau de diplôme		
non diplômé	54	55
diplômé BEPC ou équivalent	45	40
diplômé Bac ou équivalent	37	31
diplômé de l'enseignement supérieur	36	24
Nombre d'enfants		
sans enfant	37	36
un enfant	43	39
deux enfants	44	37
trois enfants ou plus	54	44

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », moyenne des années 1997 et 2003

NB : deux modalités de réponse étaient proposées : « plutôt d'accord » et « plutôt pas d'accord »